



La sûreté nucléaire a besoin d'outils publics renforcés, pas démantelés !

Le 3 février, lors d'un conseil de politique nucléaire, le président de la république a annoncé sa décision de réorganiser le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

Le 8 février, la ministre chargée de l'énergie a officiellement communiqué sur la demande faite par le gouvernement à l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) de faire des propositions d'organisation d'ici à la fin du mois de février, pour réunir les compétences de l'IRSN et de l'ASN.

Il s'agit d'annonces brutales, précipitées, qui suscitent des inquiétudes légitimes des travailleurs de l'ASN et de l'IRSN, d'autant que les objectifs de l'exécutif sont, à ce stade, particulièrement flous et tentent de masquer, sous couvert de lutter contre la « lourdeur administrative », des velléités de faire disparaître l'IRSN.

L'audition par l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques) de nombreux acteurs de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, dont l'ASN, l'IRSN et le CEA, n'a pas apporté de réponses claires à ces interrogations.

En revanche, de nombreux risques ont été pointés : risque de séparation entre la recherche et l'expertise, alors que l'expertise se nourrit de la recherche, risque de fragiliser la confiance que l'ASN et l'IRSN ont mis des années à gagner auprès du public, et bien sûr, risque de fragiliser les personnels de ces institutions alors que leur travail, tant au niveau de l'expertise que du contrôle, est crucial.

A ce stade, le PCF dénonce la brutalité de l'injonction du Chef de l'État et de son gouvernement, prononcée sans aucune concertation avec les représentants des travailleurs concernés.

Il apporte son soutien aux personnels, notamment ceux de l'IRSN, les plus directement impactés par ces annonces.

Pour le PCF, toute évolution législative de l'organisation du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, doit se donner pour ambition de garantir sa performance, son indépendance et sa transparence, et certainement pas d'affaiblir les outils dont s'est dotée la Nation au fil des décennies.

C'est ce à quoi veilleront les parlementaires communistes, à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Ils proposeront également que les moyens nécessaires soient donnés aux organismes concernés pour qu'ils puissent faire face aux nombreux chantiers à venir, dans le cadre de la relance du programme nucléaire : CIGEO (Centre industriel de stockage géologique de déchets nucléaires), prolongement de la durée de fonctionnement des réacteurs d'EDF actuellement en fonctionnement, EPR2, SMR...dont le besoin est largement reconnu.

Paris, le 21 février 2023